
La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été ordonné, en conséquence.

L'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross, a proposé :
Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à demain, à onze heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur cette motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Abbott, membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture pour l'année 1887 :
Statistiques criminelles pour l'année 1887.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Voir documents de la session No.)

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Ross,
La Chambre s'est ajournée à demain, à onze heures du matin.
